On réglemente la consommation d'énergie électrique

Pour permettre d'assurer la consommation d'énergie électrique avec les moyens de production réduits dont les secteurs disposent actuellement, les usines et ateliers sont invités à adopter les horaires de travail suivants, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent. Ces horaires ont été approuvés par le C. R. R. I., dans sa séance du 29 décembre 1919.

Des contrôles seront faits et faute par les industriels de se conformer à ces prescriptions, le courant leur serait enlevé pour une période indéterminée.

A. — **Abonnés travaillant en deux équipes de huit heures :** Ils institueront leur première équipe de 5 h. 10 à midi 50 et leur deuxième équipe, de 21 h. 10 à 4 h. 50.

B. — **Abonnés de Roubaix et Tourcoing à une équipe de huit heures :** 1° abonnés absorbant plus de vingt chevaux : Ils seront répartis par les soins des sociétés d'exploitation, les uns de 7 h. 30 à 13 h. 30 et les autres de 13 h. 10 à 20 h. 50.

2° Abonnés absorbant moins de vingt chevaux : Ils seront répartis de même en deux séries, l'une de 5 h. 30 à 14 h. 30, avec interruption forcée de 7 h. 30; l'autre de 13 h. 10 à 20 h. 50.

C. — **Abonnés de Lille à une équipe de huit heures :** Même régime que pour le paragraphe B, sauf que l'heure de début de l'équipe du soir pourra, si le besoin s'en fait sentir, être reportée de 13 h. 10 à 18 h. 10.

Jours d'arrêt : les jours d'arrêt hebdomadaires actuellement imposés aux abonnés des diverses sociétés de Lille, Roubaix, Tourcoing seront maintenus jusqu'à ce que l'application de la présente réglementation permette de réduire ou de supprimer cette mesure.

Pressons-nous un peu, s. v. p.

Messieurs des services compétents, S. V. P. !.. pressons-nous un peu !.... Certains commencent à perdre patience. Cela ressort assez nettement d'une lettre que je viens de recevoir. Elle est conçue en ces termes :

Voilà 4 mois que j'ai rempli tout un dossier pour réclamer mes dommages de guerre (2 matelas de laine, suspension et autres objets mobiliers enlevés ou détruits).

En attendant que ce dossier suive la filière Ad-mi-ni-tra-tive ; j'avais, le mois de novembre dernier, rempli une seconde feuille de demande d'être un peu mieux couché, (car avec les 54 mois de front, que j'ai à mon actif, cela fait 5 années bien remplies que je couche sur la dure). Or, cette feuille, que ma femme est allée faire légaliser à la Mairie, puis présenter rue St-Bernard, n'était valable que pour un méchant matelas, mi-crin, mi-laine.

Depuis, plus rien !... Quand donc le un.... reste va-t-il venir ?... et ne pouvez-vous signaler le fait ?...

— Voilà qui est fait. — Plaira-t-il, à ces Messieurs, de se presser un peu ?... Vraiment, la chose commence à traîner un peu trop, semble-t-il. J'en connais beaucoup qui pensent de même.

Le Charbon ? ! ?

Il faut se restreindre !

On nous communique de la Mairie :

La pénurie des arrivages en charbon oblige l'administration à prendre des mesures restrictives dans la répartition de ce combustible.

Toutes les démarches faites par la Municipalité, en vue d'améliorer la situation sont restées vaines.

En conséquence les ménages qui ne sont pas encore servis des quantités correspondantes aux tickets 15 et 16 et 12 supplémentaires des anciennes cartes sont invités à s'adresser à leur marchand habituel ou dans les dépôts de la Ville jusque samedi prochain inclus. Passé cette date, les tickets des anciennes cartes ne seront plus valables.

Cette mesure s'impose à cause de la hausse appliquée par une circulaire ministérielle, ce à partir du 1er janvier 1920.

Dans la Police

Au tableau d'avancement des commissaires de police, publié au Journal Officiel du 4 janvier, nous relevons les noms de :

MM. **Mérenguel**, commissaire de police de 2e classe à Marcq-en-Barœul, proposé pour la 1re classe et de **Mathis** Julien, commissaire de police de 3e classe à Lambersart proposé pour la 2e classe.

DISPARU !

On signale la disparition du nommé Henri Plumecocq, 21 ans, terrassier, demeurant chez ses parents, 90, rue de Juliers.

Plumecocq qui est un peu ce que l'on appelle un simple d'esprit a quitté le domicile paternel le 24 décembre et n'y a plus reparu depuis.

A son départ, le terrassier était vêtu d'un pantalon de velours, d'une veste kaki et d'un pardessus gris. Il était coiffé d'une casquette gris-pâle et portait des souliers garnis de clous.

UN PLUMARD S'ENFLAMME

Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi dans l'après-midi, au 1er étage du 19 de la rue Masséna, dans une chambre occupée par Mlle Delbecq, absente depuis dimanche.

Les pompiers, avertis par des voisins, qui avaient aperçu de la fumée, se rendirent sur les lieux et furent promptement maître du fléau.

Les dégâts se montent à environ 1000 fr. Ils consistent en un lit et sa literie qui ont été complètement mis hors d'usage. Ce lit se trouvait placé sous une cheminée bouchée à l'aide d'un lampon de papier.

On suppose que ce papier a dû s'enflammer par suite d'une étincelle provenant de l'étage supérieur et qu'en tombant il aura communiqué le feu à la literie.

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

Assemblée générale dimanche 11 janvier 1920 à 11 heures du matin, 28, rue de Fives.

Ordre du jour : « Lecture des statuts ; compte-rendu moral et financier ; divers ; retrait des cartes ».

PETITES NOUVELLES

Dangereuse découverte. — Dans la matinée d'hier on a trouvé sur un terrain vague de la rue Halévy, trois obus de fort calibre que l'on croit être de provenance boche.

Le service militaire compétent a été avisé de cette découverte. Un piquet a pris la faction à proximité des projectiles, afin d'empêcher tout accident.

Auto contre car. — A 7 heures et demie du matin, place de la République, une auto de la T. M. 059 R. L. N., que conduisait le chauffeur Jules Boudrez, 42 ans, demeurant 4, rue des Augustins, a tamponné un car D. à l'avant. Dégâts exclusivement matériels.

Camion contre baladeuse. — Rue Inkermann, le camion-auto piloté par Urbain Degotter, 27 ans, rue du Tremoval, 52, au service de M. Delfolly, camionneur rue Saint-Nicaise, a accroché une voiture à bras chargée de siphons d'eau de selz. Le conducteur de ce dernier véhicule, M. Charles Demon, 62 ans, rue Ducourouble, 21, projeté sur la chaussée a été contusionné à la jambe et au bras gauches. Quatre siphons ont été brisés et la baladeuse passablement endommagée.

L'indélicat terrassier. — Le sujet belge Jules Clinckmaille, 23 ans, terrassier, demeurant à Fives, a été arrêté et déféré au Parquet, sous l'inculpation de vol dans les dépendances de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, de 40 kilos de zinc.

Un bécanier est pincé. — Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé André Deunton, 18 ans, vitrier, demeurant rue de Waremmes, cité Phalanthropique, 65. Cet individu est inculpé d'un vol de vélo au préjudice de M. Lagoutte, employé à la Société de Vieyh, boulevard Vauban. Nous avons d'ailleurs relaté ce vol en son temps.

AVIS ET COMMUNICATIONS

BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS. — La Société informe les familles de ses adhérents décédés depuis le début de la guerre jusqu'à ce jour, qu'il sera procédé au payement intégral des indemnités de décès dimanche prochain 11 janvier, de 10 à 12 heures, Caserne Malus.

Les intéressés sont invités à s'y présenter munis de l'acte de décès et des pièces justifiant de leurs droits.

La société fait un pressant appel au concours des industriels, négociants, commerçants et personnalités officielles, pour envoyer leur adhésion de membre honoraire à notre trésorier, adjudant Viseur, Caserne des Sapeurs-Pompiers, 14, rue Malus.

Le Président : FONDEUR Fad.

GARE AUX CONTRAVENTIONS. — Afin d'éviter des ennuis à nos concitoyens, nous croyons devoir les aviser : 1° que des plaques de contrôle pour bicyclettes, sont dès maintenant en vente dans les principaux débits de tabac et les recettes sédentaires des « Contributions Indirectes » Ne pas oublier que les sidecars doivent être munis de deux plaques ; 2° que des plaques de contrôle pour distributeurs automatiques sont en vente 87, rue Meurein ; 3° que tous ceux qui se livrent à la vente de la chicorée ou des allumettes doivent en faire la déclaration à la recette sédentaire des Contributions Indirectes.

Les intéressés feront bien de se mettre en règle promptement s'ils veulent éviter les contraventions.

LES LOIS SUR LE TIMBRE. — Les lois sur le timbre des affiches ne sont dans le département, pas rigoureusement observées.

Les dispositions qui ne reçoivent pas leur application sont plus spécialement celles des articles 16 à 19 de la loi du 8 avril 1910, relatives aux affiches sur papier préparé ou protégé par un vernis, un vernis ou une substance quelconque et celle de l'article 11 de la loi du 30 juillet 1913, qui a trait aux affiches sur papier ordinaire, imprimées ou manuscrites, qui sont apposées soit **dans un lieu couvert public** (débits, cafés, salles et vestibules d'hôtels, gares de chemins de fer, théâtres, etc.), soit dans une voiture, truelle qu'elle soit, **servant au transport du public.**

Le affiches de ces deux catégories (1° affiches sur papier préparé ou affiches protégées ; 2° affiches sur papier ordinaire apposées dans un lieu couvert public ou une voiture publique) sont soumises à un tarif double de celui déterminé par la dimension du papier. La raison en est qu'elles ne sont pas exposées directement aux intempéries et que leur conservation se trouve ainsi assurée. Or, l'expérience démontre que dans la pratique, cette distinction n'est pas observée. On remarque dans les cafés notamment, des affiches soumises au seul droit de timbre dont elles seraient passibles si elles se trouvaient apposées à l'extérieur.

L'attention des agents a été attirée sur ces points et ils ont été invités à constater les contraventions par des procès-verbaux. Pour prévenir les mécontentus, ne rentrent pas dans la catégorie des affiches et constituent de simples enseignes exemptes de l'impôt les écriteaux cartons ou écrits de toute nature ayant pour unique objet l'annonce d'un produit en vente dans l'établissement même. Ces annonces ne dégénéreraient en affiches que si elles contenaient des indications se référant moins à une consommation locale qu'à une vulgarisation générale du produit.

UNIVERSITÉ DE LILLE. — Un cours de législation et d'administration scolaires destiné aux candidats à l'**Inspection primaire** et à la **Direction des Ecoles Normales**, sera fait tous les quinze jours, à la Faculté des Lettres, le jeudi, à 16 heures, à partir du 15 janvier 1920, par M. Charton, Directeur de l'Ecole Normale de Douai.

FACULTÉ DE DROIT. ... Cours public sur les questions économiques intéressant la Région du Nord. — Lundi 12 janvier 1920, à 6 heures (amphithéâtre n. 4) M. Affalion commencera son cours sur les grèves et la conciliation. Dans la première leçon, le professeur exposera les raisons qui, dans les circonstances actuelles, imposent plus que jamais le devoir de conciliation en vue de la diminution des grèves.

Sociétés Diverses

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES. — Dimanche 4 janvier a eu lieu la deuxième réunion de la F. N. C. (Section de Lille), à la « Ville de Bruxelles », rue du Molinel.

Les nombreux membres avaient répondu par leur présence à l'appel du Comité.

Au cours de l'assemblée, des communications qui intéressent tous les anciens militaires de la Campagne 1914-1918 ont été faites par le dévoué président De Muyser. Il a démontré les avantages conférés aux membres de la Section de Lille ainsi qu'à leurs familles, avantages qui deviendront plus nombreux et plus marquants au fur et à mesure de l'extension de la section, qui outre les Combattants groupe également les veuves, orphelins et ascendants des militaires tombés au champ d'honneur.

Le secrétariat est ouvert au siège, 216, rue Solférino, les jeudis soir et les dimanches matin pour les adhésions et les réclamations.

AVIS MORTUAIRE

Vous êtes priés d'assister aux CONVOI et SERVICE de

Madame Jules ROBBE, née Aline DELSARTE, Pharmacienne à Lille, rue Nationale, 261,

décédée à Nice, le 28 décembre 1919, dans sa 41e année, lesquels auront lieu le **Mercredi 7 Janvier**, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul (section de Wazemmes), d'où son corps sera conduit à la gare pour être dirigé sur Catillon (Nord), où se fera l'inhumation dans le caveau de famille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

A BIENTOT LE CAR O ! — La Compagnie des Tramways continue avec la meilleure volonté à faire son possible pour donner satisfaction à ses voyageurs.

Dans la journée d'hier, des matériaux ont été conduits au Pont Royal. Ils sont destinés à restaurer la ligne du car O, qui ira de la Grand'-Place à la passerelle.

Encore un peu de patience, et les habitants de Saint-André auront leur tramway à la grande joie des voyageurs du car X, qui se trouveront moins gênés aux heures où il y a affluence.

LAMBERSART

POUR SE CHAUFFER. — Les trois frères Deslin, demeurant avenue de l'Amiral Courbet, villa Saint-Etienne, ont été surpris par la police, au moment où ils démolissaient une écurie située avenue Pasteur, pour en emporter le bois, afin de se chauffer.

Une perquisition faite à leur domicile a amené la découverte de nombreuses planches prêtes à être sciées et brûlées.

Procès-verbal a été dressé à la charge des trois.

LA MADELEINE

VOL DE PLOMB AUX USINES KULHMANN. — Les vols de matériel continuent à l'usine Kulhmann. Mardi, le sieur Luckx Prosper, ans, sujet belge, demeurant à Marquette, a été surpris par un veilleur au moment où il s'apprêtait à sortir de l'établissement une certaine quantité de plomb. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

HELLEMMES

ERRATUM. — Une erreur de mise en page nous a fait publier hier sous la rubrique de La Madeleine le compte-rendu de la séance du Conseil municipal d'Hellemmes, le Ravitaillement de cette semaine, et le retrait des cartes de sucre et de charbon.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs qui auront, d'ailleurs, rectifié d'eux-mêmes cette erreur. LA REDACTION.

AVIS AUX PROPRIETAIRES. — L'administration municipale informe les propriétaires que les services des dommages de guerre, installés 41, rue Faidherbe, se charge du remplacement des vitres cassées à la suite d'un fait de guerre.

Le montant de la dépense ne leur sera pas réclamé; mais sera imputé sur l'indemnité de guerre, qu'ils seraient en droit de réclamer à l'Etat.

LOMME

LA CHASSE DEFENDUE. — Le brigadier de police Dorme et le garde-chasse Lecleroq ont surpris le sieur Deschodt, demeurant à Lambersart, 17, rue Desmazières, chassant sur un terrain réservé.

Procès-verbal a été dressé à sa charge.

RONCHIN

AVIS. — Les propriétaires de voitures automobiles et de motocyclettes sont invités à en faire la déclaration à la mairie pour le 15 janvier, dernier délai.

LOOS

CARTES DE SUCRE. — Des cartes de sucre individuelles devront être prochainement établies. La population est informée que, sur la présentation des cartes de pain au Bureau de Ravitaillement, à la Mairie, il sera remis aux intéressés une feuille de demande de renseignements qu'ils auront à remplir et à retourner à la Mairie dans les trois jours.

Les habitants sont invités à se présenter aux jours indiqués ci-dessous, de 8 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir, dans l'ordre des numéros des cartes de pain.

Lundi 12 janvier, de 1 à 300 ; mardi 13, de 301 à 600 ; mercredi 14, de 601 à 900 ; jeudi 15, de 901 à 1.200 ; vendredi 16, de 1.201 à 1.500 ; samedi 17 de 1.501 à 1.800 ; lundi 19, de 1.801 à 2.100 ; mardi 20, de 2.101 à 2.400 ; mercredi 21, de 2.401 à 2.700 ; jeudi 22, de 2.701 à 3.000 ; vendredi 23, de 3.001 à 3.300 ; samedi 24, de 3.301 à 3.600.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Dans le Textile

La réunion des camarades percepteurs aura lieu exceptionnellement cette semaine le vendredi 9 janvier, à 18 h. 30, au siège habituel. Communication importante.

AVIS. — La Commission administrative du Syndicat rappelle aux camarades que des bureaux d'inscriptions, de réclamations, concernant les receveurs du syndical, dépôts de timbres, etc., sont installés aux endroits suivants :

A Lille, rue d'Arras, 147, à l'Union de Lille ; chez Vandenberghe, 2, rue de Condé ; à la « Gaîté », rue d'Arcole ; à la « Colonne de 1792 », rue des Sarrazins ; chez Godmit, dit aux « Cent Kilos », rue d'Iéna ;

A Fives-Lille, chez le camarade Layeur, rue Pierre-Legrand ;

Chez Tiber, rue Sadi-Carnot, à Hellemmes ;

Chez Dejonckère, coin des rues de Lille et avenue Ste-Cécile, à Lambersart ;

A Loos, chez Géry Roels, rue de l'Egalité ;

A Haubourdin, chez Dhalenne, place Blondeau, et chez Henri Bauche, 5o, rue Clarisse.

Pour la Commission,

Le Secrétaire : A. BAUCHE.

A OSTRICOURT

AVIS AUX SYNDIQUES

Les ouvriers mineurs de la section d'Ostricourt sont invités à se mettre à jour de leurs cotisations le plus tôt possible, avant le 15 janvier, afin de pouvoir envoyer l'argent pour la régularisation des comptes de l'année 1919.

Pour la section et par ordre :

ANSEL Eugène.

:: Convocations ::

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Section des Peignonnes et Peignerons. — Dimanche 11 janvier 1920, à 9 h. 30 du matin, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28, assemblée générale de la section.

Ordre du jour très important.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Section des Plombiers-Zingueurs. — Mercredi 7 janvier, assemblée pour tous les ouvriers plombiers, zingueurs, gaziers, couvreurs, à 6 heures, salle de la Bourse du Travail.

Ordre du jour : « Renouvellement de la Commission ; lecture et adoption des statuts. »

Présence indispensable pour tous.

Le Secrétaire : DUPONT.

Section des Maçons et Manœuvres. — Jeudi 8 janvier, assemblée pour tous les ouvriers de la section à 6 heures du soir, Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Présence indispensable pour tous.

A Ronchin. — Une section des travailleurs du Bâtiment et des Travaux publics est en formation à Ronchin.

La première réunion aura lieu le 10 janvier, à 8 heures du soir, estaminet Bart. Tous les camarades de Ronchin sont priés d'y assister.

CHAMBRE SYNDICALE DES COUPEURS EN CONFECTION DE LILLE ET ENVIRONS

— Jeudi, 8 janvier, à six heures et demie du soir, assemblée générale extraordinaire, au siège de la Bourse, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour : Compte rendu de la délégation mixte. — Présence indispensable de tous.

LA COMMISSION.

SYNDICAT DES OUVRIERES EN CONFECTION

Réunion générale de tous ses membres vendredi 9 janvier à 6 heures 30 du soir, Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour : Décisions urgentes à prendre. Présence indispensable de toutes.

LA COMMISSION.

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Dimanche 11 janvier 1920 assemblée générale du syndicat des transports (toutes sections réunies) à 3 heures du soir, à l'Union de Lille (2e étage).

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal ; 2. Situation financière ; Rapport du trésorier ; 3. Compte rendu des travaux accomplis par la Commission ; 4. Rapport moral sur le syndicat ; perception ; cotisation ; 5. Causerie par le camarade François Louis, du Havre.

Le Secrétaire : H. LOBERT.

AVIS IMPORTANT. — La carte, à jour de cotisations, sera exigée à l'entrée. — Les camarades ne pourront avoir des timbres que jusqu'à 2 heures de l'après-midi chez le trésorier.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, 28, RUE DE FIVES LILLE.

CONVOCATION

Les employés des deux sexes travaillant aux Galeries Lilloises sont invités à se réunir vendredi soir, à 7 heures, « Bar de l'Eclo », Grand'-Place.

SECTION DES TAILLEURS DE PIERRES BLEUES, MARBRIERS ET POLISSEURS. — Assemblée générale du 8 janvier 1920, rue du Molinel, 19, à 6 heures du soir.

Lecture du nouveau règlement ; Renouvellement de la Commission.

Présence indispensable.

A LA MADELEINE

Camarade,

Vous êtes prié d'assister à l'assemblée de commission qui aura lieu le samedi 10 janvier 1920, à 8 heures du soir, au siège, 36, rue de Lille.

Ordre du jour : nomination du secrétaire général et du trésorier; rapport du Congrès du 4 janvier.

Présence indispensable et à l'heure.

Le secrétaire, G. DESQUIENS.

A MONS-EN-BAROEUL

UN APPEL DE LA SECTION DU P. S.

En cet exposé, nous ne prétendons pas discuter très longuement. Notre appel n'a d'ailleurs pour but que d'inviter les citoyens conscients à venir grossir les rangs des sections du P. S.

Depuis des années, sous prétexte de ne pas verser dans le Socialisme, des partis de gauche s'interdisaient la description exacte de la société future. C'est surtout à des gens de cœur, à ceux qui cherchent la voie du bien dans une direction quelconque et dans l'intérêt de la République, que nous faisons appel; c'est à vous surtout, avant-garde intellectuelle, force vive du pays, que nous nous adressons, car la Révolution que nous voulons accomplir, en dépossédant la ploutocratie, vous remettra la direction de la société nouvelle, car le collectivisme défend tous les intérêts proportionnés aux services et aux mérites.

D'autre part, si nous avons le malheur de ne pas être écouté, nous entreprendrons la tâche seul, sûr de laisser après nous des semences qui germeront un jour ; mais nous ne voulons pas terminer cet exposé avant d'ajouter à ces paroles de foi, notre appel, répété au besoin par des voix plus autorisées, sera entendu, il se formera un puissant groupement d'esprits d'élite qui viendra grossir les rangs de notre section de l'Internationale.

Vers cet avenir prochain, vers cette certitude radieuse, nous avons fait déjà depuis longtemps le premier pas, que ceux qui vraiment aiment l'Humanité, entrent dans nos rangs en adhérant au Parti; c'est ce que la section de Mons-en-Barœul demande; ceux vous ralliant à son drapeau, vous hâterez la libération de l'Humanité tout entière.

Pour la section :

Le secrétaire, DE MUYNCK.

— Les citoyens et citoyennes qui ne pourraient assister aux réunions de la section, peuvent, avec mention de leur nom, prénoms et adresses, adresser une demande d'adhésion au siège de la section du P. S. de Mons-en-Barœul, 17, rue J.-J.-Rousseau, chez le camarade De Muynck.

LIBRE-PENSÉE

OFFENSIVE CLERICALE

Serait-ce un effet des « bonnes élections » du 16 novembre ? Et les moinillons et nonnettes se croiraient-ils déjà le droit de recommencer leur hypocrite besogne d'antan ?

Certes, le succès du bloc réactionnaire leur autorise cet espoir, mais nous serons là pour nous opposer au retour du racolage à domicile et de l'espionnage des républicains laïcs.

N'empêche que ces jésuites ne manquent pas de toupet. Les voici qui se présentent chez des habitants et, audacieusement, leur demandent des comptes sur la façon d'élever leur progéniture. J'aime à croire que dans maints quartiers les petites Sœurs de la rue de la Louvière auront reçu un accueil qui leur ôte toute envie de revenir.

A Saint-Maurice, où elles ont procédé le mois dernier, on leur a fermé la porte au nez. Elles feront bien de ne pas insister.

Mais ces démarches me paraissent symptomatiques.

Après le sabre, le goupillon. Dans les jésuitières, on va préparer et multiplier les assauts contre les consciences.

Cela nous vaudra sans doute à Lille quelques belles luttes où, heureusement, tous les républicains laïcs ne sont pas des vendus.

J.-B. JACOBS.

FEDERATION DE LIBRE-PENSEE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Tous les délégués à la Fédération sont priés d'assister à la réunion le dimanche 11 janvier courant, à 10 h. 1/2 du matin, 49, rue de Poids, à Lille.

Présence indispensable.

Le Secrétaire adjoint,

JACOBS J.-B.

COOPÉRATIVES

A SECLIN

UNION SECLINOISE (Coopérative ouvrière)

Assemblée générale dimanche prochain, à 2 heures précises, salle du « Foyer Franco-Américain ».

A 3 heures, causerie : « Lutte contre la tuberculose, allaitement des enfants, élevage des chèvres ».

Concert, distribution de bonbons aux enfants. Entrée libre.

L'Administrateur délégué.

A ROUBAIX

REUNIONS SYNDICALES

Mercredi 7 Janvier.

LES OUVRIERS TOURNEURS DE LA MAISON VANDAME sont invités à se réunir à 6 heures à la Bourse du Travail. Questions importantes.

Jeudi 8 janvier.

LES OUVRIERS CAOUTCHOUTIERS DE LA MAISON DEGRAVE sont invités à assister à la réunion qui se tiendra à 6 heures et demie, à la Bourse du Travail.

PARTI SOCIALISTE

Fédération du Nord

AUJOURD'HUI, A 2 HEURES PRECISES, REUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE, AU BUREAU FEDERAL. EXTREME URGENCE.

Pour la section :

Roger SALENGRO.

COMITE PROVISOIRE DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (SECTION DE LOOS). — Une conférence aura lieu dans le courant du mois, avec le concours de M. Maurice Olivier, avocat.

A l'issue de la conférence, élection du Comité définitif. Les adhérents seront avertis par convocation.

ENGLOS

DELIT DE CHASSE. — Les gendarmes ont surpris le jeune Charles Merveille, 16 ans, qui tirait des moineaux à l'aide d'un fusil allemand.

L'arme lui fut saisie ; le délinquant sera poursuivi pour détention d'arme de guerre et délit de chasse.

Bulletin Commercial

MARCHES DE WAZEMMES ET DE FIVES

La température rigoureuse a fait le vide sur les divers marchés. Peu de vendeurs et peu de marchandises. On constate une légère baisse sur les œufs. Les légumes sont rares et chers.

Nous avons relevé les prix suivants :

Légumes. — Pommes de terre 0,50 le kilog. — Carottes, 0,60 à 0,90 le kilo. — Poireaux, 1,10 à 1,70 le tracheau. — Oseille, 2,75 à 3 fr. le kilo. — Navets, 0,90 le kilo. — Endives, 4 fr. le kilo. Choux de Hollande, 0,70 à 1,20 pièce.

Fruits et Primeurs. — Marrons, 0,90 à 1,80 le kilo. La plus grande partie est avariée — Figues, 6 fr. le kilo. — Oranges, 0,25 à 0,50 pièce. — Mandarines, 0,25 à 0,45 pièce. — Noix fraîches 3 fr. le kilo.

Viandes. — Prix taxés, quantités et qualités moyennes pour la saison.

Volailles et gibiers. — Marchandises abondantes. Prix soutenus. — Poules 11,50 à 13,50 le kilo. Poulets 12 à 16 fr. le kilo. — Lapins, 7,50 à 9 fr. le kilo. Lièvres 26 à 38 fr. pièce. — Faisans 28 à 40 fr. pièce.

Beurres et œufs. — Beurres de Hollande, 16,50 le kilo. — Beurres de Normandie, 16 à 18,50 le kilo. — Œufs, 0,35 à 0,90 pièce Très petites quantités.

Fromages. — Camembert, 1,40 à 2,60 pièce. — Maroilles, 8 à 9 fr. le kilo. — Chestert, 12,50 le kilo. — Hollande 16 fr. le kilo. — Gournay, 0,60 pièce. — Port Salut, 3 à 3,50 pièce. — Roquefort, 16 fr. le kilo. — Gruyère 14 fr. le kilo.

Poissons. — Tendance ferme peu de marchandises. 3 à 6 fr. le kilo.

Cours des Poissons au Minck du 6

Très peu d'arrivages. — On cote le kilo : Raies, 1,80 à 2.40. — Plies, 2.95. — Plouses, 1,10. — Maquereaux, 3 fr. — Harengs, 0,10 à 0,20 pièce.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre Municipal

DIRECTION : BOURDETTE

La représentation de gala de « Werther » s'annonce comme un nouveau brillant succès et Mlle Geneviève Coste, notre excellente « Mignon » sera fêtée également dans le rôle de Charlotte.

Elle aura en M. Lheureux, premier ténor de l'Opéra-Comique, un partenaire digne d'elle avec Mlle Nine Trésy, du Grand-Théâtre de Lyon, M. Delpret, baryton, etc.

Au train dont va déjà la location qui vient de s'ouvrir, il sera prudent encore pour cette soirée de gala de retenir ses places à l'avance.

Samedi « Kiki » (Tournée Baret).

A LA SOCIÉTÉ INDUSTRELLE

MATINÉE CLASSIQUE PIERRE BERTIN

Dimanche 11 janvier, à 3 heures, salle de la Société Industrielle, le « MISANTHROPE », chef-d'œuvre du grand Molière, à l'occasion de son 298e anniversaire, par la troupe de l'Odéon, avec Pierre Bertin.

OMNIA PATHÉ

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

« JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression simple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

Boulogne-sur-Mer, 7 et 8 janvier, jusqu'à 2 h. Hôtel de France.

Arras, 9 et 10 janvier, Hôtel du Commerce.

Tourcoing, 11 janvier, Hôtel des Voyageurs.

Lille, 12 et 13 janvier, Hôtel du Commerce, 15, rue de Béthune.

Roubaix, 14 janvier, Hôtel de France.

Dunkerque, 15 janvier, Hôtel du Commerce.

Hazebrouck, 16 janvier, Hôtel du Nord.

Maubeuge, 18 et 19 janvier, Hôtel de la Poste.

Brochure franco sur demande, Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

DUNKERQUE

VOL AUDACIEUX. — Une enquête est ouverte au sujet d'un vol de plusieurs postes téléphoniques, commis au sémaphore de Zegerscappel.

VOL. — Un portefeuille, contenant 125 francs, a été volé au préjudice de M. Codion, chauffeur.

EMPLOYE INFIDELE. — A Rexpoëde, on a trouvé, dans un puits, plusieurs sacs de haricots, tout s'était débarrassé un nommé Vanuxem, qui les avait pris au fermier Rosset, chez qui il était employé.

AISANCE, INDÉPENDANCE "Le Travail Chez Soi" pour tous par (10.000 lignes : idées pratiques et lucratives) 1 franc fran timbres. A. QUIGNON, 16, R. A. Daudet, Paris (IIIe). NOTICE GRATIS et FRANCO

BOURSE DE PARIS

DU 6 JANVIER 1919

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
3 % Perpétuel	58 75	Société Générale	702 ..
5 % —	88 40	Est actions	.... ..
4 % 1917	71 20	Est obl 3 % anc.	316 ..
4 % 1918 libéré	70 85	— — nou.	306 ..
4 % 1919 non lib.	.... ..	Lyon actions	750 ..
Indo-Chine 1909	302 50	— oblig. 4 %	339 75
Algérie 3 % 1902	.... ..	— fusion anc.	306 ..
Ville de Paris 1871	.... ..	— — nouv.	305 ..
— — 1875	475 ..	Midi ob. 3 % anc.	300 ..
— — 1876	470 ..	— — 5 %	307 ..
— — 94-96	237 50	Nord obl. 5 %	434 ..
— — 1912	.... ..	— 3 % anc.	307 50
Foncières 1879	464 ..	— — nouv.	368 50
— 1885	313 ..	Métropolitain	385 ..
— 1895	316 ..	Bons de Panama	187 ..
— 1903	355 ..	Suez actions	6600 ..
— 1909	193 50	Thomson Houst.	935 ..
Communales 1879	425 ..	Fives-Lille	.... ..
— 1891	272 25	Japon 1905	130 ..
— 1892	310 ..	— 1907	109 ..
— 1899	303 ..	Russe 1906	47 ..
— 912	185 ..	— 1900	37 ..

CHANGES A PARIS

DU 6 JANVIER

Londres, 4090. — Londres, hors côte, 4090. — Belgique, 99 ¾. — Danemark, 205 ¼. — Espagne, 205. — Hollande, 406 ½. — Italie, 81. — Berlin, 21 ¾. — Mayence, incôté. — Vienne incôté. — New-York, 1075. — Norvège, 219 ¼. — Portugal, incôté. — Suède, 231. — Suisse, 191. — Argentine, incôté. — Prague, incôté. — Roumanie, 28 ¼. — Finlande, 35 ½. — Grèce, incôté. — Canada, incôté.

BOURSE DE LILLE

DU 6 JANVIER 1919

CHARBONNAGES	Cours preced	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p.)	875 ..	900 ..
Aniche (le 1/240 de denier)	3350 ..	3350 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	8995 ..	8995 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	6790 ..	6800 ..
— (cinquantième de part)	137 ..	137 ..
Bruay (action)	2240 ..	2240 ..
— (dixième)	236 50	234 ..
Carvin (action 100 t. p.)	675 ..	671 ..
Clarence (action 250 t. p.)	470 ..	460 ..
Courrières (action 100 t. p.)	2050 ..	2051 ..
Crespin-Nord, émis 1905, tit. verts	135 ..	134 ..
Douchy (action 200 t. p.)	931 ..	.... ..
Dourges	550 ..	550 ..
Drocourt, 1re série (nos 1 à 1800)	10000 ..	10300 ..
— (dixième)	1010 ..	1015 ..
Drocourt, 2e série (nos 1801 à 3500)	10000 ..	10300 ..
— (dixième)	1010 ..	1015 ..
Escarpelle (action 100 t. p.)	749 ..	749 ..
Ferfay (action 125 t. p.)	840 ..	835 ..
Flines-lez-Raches (action 100 t. p.)	85 ..	84 75
Gouy-Servins (action 500 t. p.)	.... ..	.... ..
Lens (action)	1220 ..	1220 ..
— (dixième)	124 ..	123 ..
Lévin (dixième)	3460 ..	.... ..
— (trois centième)	424 ..	423 ..
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	880 ..	885 ..
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4770 ..	4645 ..
— 70 % (Société Rainbeaux)	7675 ..	7525 ..
— 70 % (vingtième)	381 ..	376 50
Meurchin (action 100 t. p.)	1415 ..	1365 ..
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	82 ..	82 ..
Ostricourt (action 50 t. p.)	455 ..	459 50
Thivencelles (Soc. anc.) act. 500 t. p.	2560 ..	2560 ..
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	233 ..	233 ..
Vicoigne et Nœux (action)	2640 ..	2615 ..
— (dixième)	266 ..	263 ..

VALEURS PETROLIFÈRES	Cours précéd	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p)	443 ..	441 ..
— (part de fondateur)	350 ..	349 ..
Dabr